Châteauguay

Avis public

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE
DM-59-26

AVIS PUBLIC est donné, que lors de la séance ordinaire devant avoir lieu le **16 novembre 2026 à 19 h**, à la salle du conseil, située au 71, rue Principale, à Châteauguay, le conseil municipal de la Ville de Châteauguay rendra une décision sur la demande de dérogation mineure mentionnée ci-après.

Au cours de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande.

1. DM-59-26

Emplacement

Adresse : 158, rue Richardson
Demandeur : Constructions D.D.C. 2 inc.
Lot : 6 420 818

Nature de la demande

- Permettre une marge avant minimale de 5,53 mètres, alors que la grille des usages et des normes de la zone H-107 exige une marge avant minimale de 6 mètres, pour un bâtiment de la classe d'usage « Habitation unifamiliale (H1) ».

Donné à Châteauguay, ce 28 octobre 2026.

Le greffier adjoint,



Alexis Desgagné Hébert, avocat

Châteauguay

Avis public

CERTIFICAT DE PUBLICATION DE L'AVIS PUBLIC RELATIF À UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Je soussigné, Maître Alexis Desgagné Hébert, agissant en ma qualité de greffier adjoint de la Ville de Châteauguay, certifie par la présente que j'ai affiché en date du 28 octobre 2026, le présent avis public concernant la demande de dérogation mineure DM-59-26, à l'hôtel de ville situé au 5, boulevard D'Youville à Châteauguay.

De plus, tel que prévu au règlement G-016-17 déterminant les modalités de publication des avis publics de la Ville adopté lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 21 août 2017, je certifie par la présente que j'ai affiché, en date du 28 octobre 2026, le présent avis public dans le site Internet de la Ville de Châteauguay.

Attesté à Châteauguay, ce 28 octobre 2026.

Le greffier adjoint,



Alexis Desgagné Hébert, avocat